

Bangladesh 27 - CL/vt

8 décembre 1980

AU CONSEIL FEDERAL

Aide financière de fr. 15 millions au Bangladesh pour le financement d'un Programme d'importation en cofinancement avec l'Association Internationale de Développement (IDA)

Département des affaires étrangères et département de l'économie publique. Proposition commune du 17 novembre 1980 (annexe)

Département des finances. Co-rapport du 27 novembre 1980 (adhésion)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

d é c i d e :

D'accorder au Bangladesh une aide financière non-remboursable de fr. 15 millions à la charge du Crédit de Programme de fr. 200 millions pour le financement de mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale au développement (AF du 28 novembre 1978). Les versements seront opérés par tranche annuelle à la charge de l'article budgétaire 703.493.16.

Extrait du procès-verbal:

- EDA 6 pour exécution
- EVD 5 " "
- EFD 7 pour connaissance
- EFK 2 " "
- FinDel 2 " "

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

J. W. W. W.



t. 311 Bangladesh 27 - CL/vt

AU CONSEIL FEDERAL

Aide financière de Fr. 15 millions au Bangladesh pour le financement d'un Programme d'importation en cofinancement avec l'Association Internationale de Développement (IDA)

Plan de la Proposition

R é s u m é

1. INTRODUCTION
2. SITUATION ECONOMIQUE DU BANGLADESH
 21. Situation actuelle
 22. Besoin en aide de programme
 23. Causes des problèmes actuels
 24. Actions gouvernementales
3. LE PROGRAMME PROPOSE
 31. Précédents Programmes d'importation en faveur du Bangladesh
 32. Le Programme d'importation proposé
 33. Mesures agréées entre le Gouvernement du Bangladesh et l'IDA
 34. Caractéristiques de la contribution suisse
 35. Documents juridiques
4. JUSTIFICATION
5. FINANCEMENT
6. BASES JURIDIQUES
7. CONSULTATIONS PREALABLES
8. PROPOSITION

A n n e x e s

AU CONSEIL FEDERAL

Résumé

Aide financière de Fr. 15 millions au Bangladesh pour le financement d'un Programme d'importation en cofinancement avec l'Association Internationale de Développement (IDA)

Le Bangladesh fait non seulement partie du groupe des 25 pays les moins développés, tel qu'il a été identifié par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 1971, mais il se trouve être le plus pauvre de ce groupe. La lutte pour l'indépendance et la sécheresse du début des années 70 ont fait que le PNB par habitant en 1975 (\$ 90) était tombé à un niveau inférieur à ce qu'il était en 1960. La densité de population est la plus élevée du monde après Hong Kong et Singapour (588 hab./km² contre 195 en Inde). La situation économique du Bangladesh s'est quelque peu améliorée à partir de 1975 mais reste néanmoins très précaire. Une grave famine est en partie évitée, chaque année, grâce à l'aide alimentaire internationale. Le Bangladesh produit, à l'heure actuelle, environ 13 millions de tonnes de céréales et doit importer de 1 à 2 millions de tonnes par an pour couvrir ses besoins minima. On estime que la consommation de céréales atteint, à l'heure actuelle, 15 onces par jour et par personne, alors que le minimum requis serait de 15.5 onces. Ceci signifie, si l'on tient compte des disparités régionales et de revenus, que de larges poches de population sont encore en dessous du minimum.

L'épargne nationale se monte à 2-3 % (Inde 18 %) du PNB, alors que les investissements sont de 14 % du PNB (Inde 24 %) et ne devraient pas tomber au-dessous de ce chiffre si l'on ne veut pas affecter le taux de croissance à moyen terme de l'économie. Autrement dit, plus de 80 % des investissements au Bangladesh dépendent du financement extérieur (contre 30 % en Inde). Or, il est impossible de réaliser autant que 80 % des investissements d'un pays dans le cadre de projets de développement financés par des sources extérieures. On compte que 50 % environ d'un programme d'investissement peut être réalisé sous la forme de projets. Pour le reste, il est nécessaire que l'aide extérieure finance des programmes d'importation.

Nous proposons donc que la Suisse participe au financement d'un Programme d'importation de \$ 74 millions en faveur du Bangladesh, en cofinancement avec l'IDA. La contribution suisse se monterait à Fr. 15 millions (\$ 9 millions) et serait non-remboursable, alors que le

crédit de l'IDA (50 ans dont 10 ans de grâce et 0.75 % de commission annuelle) serait de \$ 65 millions. Ce montant de \$ 74 millions contribuera à financer les besoins en pièces de rechange, produits semi-finis et matières premières des branches les plus importantes de l'économie du Bangladesh.

L'aide apportée par l'IDA et la Suisse se place dans le cadre d'un certain nombre de mesures prises ou à prendre par le Gouvernement du Bangladesh dans le domaine de la production céréalière et sur lesquelles l'IDA et le Gouvernement du Bangladesh se sont mis d'accord. Ces mesures ont encore été discutées au moment des négociations du Crédit de Programme entre les représentants du Gouvernement du Bangladesh, de l'IDA et du Gouvernement suisse. L'objectif du Gouvernement est d'atteindre le stade de l'auto-suffisance dans le domaine céréalière en 1985 et les mesures envisagées contribueront largement à la réalisation de cet objectif. Une amélioration dans le secteur céréalière permettra non seulement une amélioration du niveau de vie, mais les devises maintenant utilisées au financement des importations de céréales pourront être utilisées au financement de projets ou programmes directement productifs.

Les fonds seront gérés au nom du Gouvernement du Bangladesh par le Ministère des Finances. L'utilisation des fonds sera contrôlée par l'IDA et la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire.

L'octroi de l'aide proposée est justifié du fait qu'elle financera des importations vitales pour l'économie du Bangladesh et que les réformes introduites ou envisagées par le Gouvernement dans le secteur alimentaire (et qui forment le cadre du Programme d'importation proposé) représentent un pas important pour le Bangladesh vers l'auto-suffisance du pays dans le domaine céréalière.

t. 311 Bangladesh 27 - CL/vt

Distribuée

Fera l'objet d'un communiqué
de presse lors de la signature
de l'Accord

AU CONSEIL FEDERAL

Aide financière de Fr. 15 millions au Bangladesh

1. INTRODUCTION

La présente proposition recommande l'octroi d'une aide de programme non-remboursable de Fr. 15 millions au Bangladesh, pour le financement d'un Programme d'importation, en cofinancement avec l'IDA 1/. La contribution suisse permettra de financer des biens d'importation dont le pays a un urgent besoin pour éviter une diminution de l'utilisation des capacités de production existantes et un ralentissement de l'activité économique. Le montant de Fr. 15 millions est mis à la charge du Crédit de Programme de Fr. 200 millions pour le financement de mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale au développement (AF du 28 novembre 1978). Une première tranche de Fr. 8 millions serait versée en 1980 et le solde (Fr. 7 millions) en 1981.

Cette proposition traite, tout d'abord, de la situation économique générale du pays, des causes des problèmes actuels et des mesures prises par le Gouvernement, et décrit ensuite les caractéristiques du Programme proposé.

2. SITUATION ECONOMIQUE DU BANGLADESH

21. Situation actuelle

Niveau de vie. Le Bangladesh fait non seulement partie du groupe des 25 pays les moins développés, tel qu'il a été identifié par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 1971, mais il se trouve être le plus pauvre de ce groupe 2/. Il est en effet difficile de trouver un autre pays où les problèmes économiques sont

1/ Pour une liste complète des cofinancements effectués ou envisagés avec l'IDA, voir Annexe I.

2/ Le Cambodge, qui ne se trouve pas sur la liste des 25, semble être maintenant dans une situation encore plus précaire que le Bangladesh, mais pour des raisons différentes.

aussi graves et généralisés. Le niveau de vie des 89 millions d'habitants que compte le Bangladesh est estimé comme étant le plus bas du monde (après le Cambodge). La lutte pour l'indépendance et la sécheresse du début des années 70 ont fait que le PNB par habitant en 1975 (\$ 90) était tombé à un niveau inférieur à ce qu'il était en 1960. La densité de population est la plus élevée du monde après Hong Kong et Singapour (588 hab./km² contre 195 en Inde).

Taux de Croissance 1975-79 (Annexe II). A partir de 1975, la situation économique du Bangladesh, bien que restant très précaire, s'est quelque peu améliorée. Le taux de croissance du PNB a atteint 5 % par année (en termes réels) en moyenne en dépit de la sécheresse de AF 1977 ^{1/} et AF 1979-80. La production de riz, qui avait atteint le niveau record de 12.6 millions de tonnes en AF 1976, est restée à ce niveau au cours des années suivantes. Le développement le plus intéressant dans le domaine agricole au cours de ces dernières années a été l'augmentation de la culture du blé dont la production a atteint 1.2 million de tonnes en AF 1980, alors qu'elle n'était que de 0.1 million en AF 1975. Malgré cette amélioration, une grave famine n'est en partie évitée chaque année, que grâce à l'aide alimentaire internationale (1 à 2 millions de tonnes). On estime que la consommation de céréales atteint, à l'heure actuelle, 15 onces par jour et par personne, alors que le minimum requis serait de 15.5 onces. Ceci signifie, si l'on tient compte des disparités régionales et de revenus, que de larges poches de population sont encore en dessous du minimum.

Le secteur industriel (représentant 8 % du PIB) a également contribué à la croissance générale de l'économie au cours de la période AF 1975-80, bien que de façon très irrégulière. Les 2/3 de la production sont sous le contrôle du secteur public (275 entreprises regroupées au sein de 7 "corporations": jute, textiles, chimie, acier, industries alimentaires, ciment et forêt), alors qu'un tiers environ est assuré par les petites entreprises (généralement privées) et l'artisanat.

Epargne et Investissements. L'épargne nationale se monte à 2-3 % (Inde 18 %) du PNB, alors que les investissements sont de 14 % du PNB (Inde 24 %) et ne devraient pas tomber au-dessous de ce chiffre si l'on ne veut pas affecter le taux de croissance à moyen terme de l'économie. Autrement dit, plus de 80 % des investissements au Bangladesh dépendent du financement extérieur (contre 30 % en Inde).

Balance des Paiements (Annexe III). Le même déséquilibre est reflété dans les chiffres de la balance commerciale. Les exportations (principalement jute, cuir et thé, qui représentent le 85 % du total) ne peuvent financer que le 30 à 35 % des importations nécessaires à l'économie (contre 80 % en Inde). Les transferts provenant des travailleurs émigrés ont augmenté très rapidement au cours de ces dernières années et financent maintenant 7 % des importations. Les termes de l'échange sont soumis à de profondes fluctuations. Ainsi, entre 1972 et 1976, étant donné la faiblesse relative des prix mondiaux du jute, tandis que les prix

^{1/} AF 1977 = Année Fiscale 1977 (1er juillet 1976 au 30 juin 1977).

de l'énergie, des produits alimentaires et des engrais augmentaient rapidement, l'indice des termes de l'échange est tombé de 100 à 55, c'est-à-dire que le Bangladesh aurait dû exporter 80 % de plus en 1976 qu'en 1972 pour financer le même volume d'importations. A partir de 1976, les prix à l'exportation ont augmenté plus rapidement que les prix à l'importation et l'indice des termes de l'échange s'est amélioré pour atteindre 79 au cours de l'année fiscale 1978/79. La tendance est actuellement à nouveau à la baisse étant donné l'évolution récente des prix du jute sur le marché mondial.

Aide extérieure. L'aide extérieure a augmenté très rapidement à partir de AF 1977, pour atteindre pour la première fois \$ 1 milliard en AF 1979 (au niveau des déboursements). On estime qu'elle pourrait atteindre \$ 1.4 milliard en AF 1980.

Tableau 1 : Répartition de l'Aide extérieure, AF 1977 - 80

	(en millions de \$)			
	AF 1977	AF 1978	AF 1979	AF 1980
Céréales	106	190	187	394
Aide de programme	249	352	472	512
Aide de projets	147	255	357	460
	<u>502</u>	<u>797</u>	<u>1'016</u>	<u>1'366</u>
	===	===	=====	=====

La rapide augmentation de l'aide de projets reflète une amélioration importante de la capacité d'absorption de l'appareil administratif et de l'économie en général.

22. Besoin en aide de programme

Le besoin en aide de programme provient du fait que, comme cela a été souligné ci-dessus, l'aide extérieure doit assurer le financement de plus de 80 % des investissements du pays. Or, il est impossible de réaliser autant que 80 % des investissements d'un pays dans le cadre de projets de développement financés par des sources extérieures. On compte que 50 % env. d'un programme d'investissement peut être réalisé sous la forme de projets. Pour le reste, il est nécessaire que l'aide extérieure finance des programmes d'importation.

Le besoin en aide de programme du Bangladesh est donc d'ordre plutôt structurel que conjoncturel, ce qui explique que cette forme d'aide devienne une caractéristique permanente de l'aide extérieure au Bangladesh.

23. Causes des problèmes actuels

(a) Sur le plan des causes à long terme,

il faut notamment souligner les causes suivantes, qui sont cumulatives et forment un cercle vicieux dont le pays a beaucoup de difficultés à s'extraire; bien qu'un progrès certain ait été enregistré au cours de la deuxième moitié des années 70, il reste beaucoup de chemin à parcourir :

- manque de cadres et insuffisances de l'administration publique dans un système qui se veut, en plus, centralisé ; manque de planification et de coordination; prise de mesures inefficaces ou allant à l'encontre des buts recherchés; blocage du système de distribution des inputs dans le secteur agricole ou industriel;
- vulnérabilité du pays aux calamités naturelles : inondations ou sécheresse;
- capacité d'absorption limitée qui freine encore la réalisation d'investissements déjà insuffisants;
- résistance au changement dans une situation où la population adulte est illettrée à 74 %;
- forte croissance démographique dans un pays déjà surpeuplé dans les conditions actuelles ; l'économie consomme pratiquement tout ce qu'elle produit et ne peut dégager les ressources internes nécessaires à son développement; les ressources externes restent insuffisantes et ne peuvent se substituer entièrement aux ressources internes.

(b) Les événements des années 70 n'ont fait qu'accentuer les problèmes économiques du Bangladesh et rendre encore plus difficile la correction des problèmes de base; au nombre de ces causes, il faut souligner les suivantes :

- la guerre d'indépendance du début des années 70, qui a été la cause de nombreuses destructions;

- la mise en place d'une administration nationale à partir d'une structure régionale; ceci a absorbé une partie de la capacité de gestion du pays au détriment d'activités plus directement productives;
- une série de catastrophes naturelles (inondations et sécheresse) qui ont affecté le Bangladesh pendant 6 des 10 dernières années;
- l'augmentation des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des engrais au cours de ces dernières années; la facture pétrolière a augmenté de \$ 23 millions en AF 1973 à \$ 186 millions en AF 1979; en dépit d'une amélioration des termes de l'échange entre AF 1976 et AF 1979, ceux-ci restent inférieurs de 20 % à ce qu'ils étaient en AF 1973; ils ont également tendance à se détériorer à nouveau.

24. Actions gouvernementales

Au cours de la première partie des années 1970, les services du Gouvernement ont été presque entièrement absorbés par la prise de mesures urgentes face aux séquelles de la guerre et aux catastrophes naturelles, et n'ont pu se consacrer aux travaux de planification à moyen terme, de coordination des actions, de renforcement des structures administratives, de politique économique, d'amélioration du fonctionnement des entreprises publiques. Bien que ceci fût encore largement le cas au cours des années suivantes, le Gouvernement a néanmoins pu, au cours de la seconde moitié de la décennie, consacrer une partie de son appareil à ces tâches fondamentales et un certain nombre de résultats se sont fait sentir au cours des 2 ou 3 dernières années. Ce sont notamment les suivants :

- (a) des mesures ont été prises qui ont permis une nette amélioration au niveau du programme de distribution d'engrais et d'autres inputs du secteur agricole;
- (b) les prix aux paysans ont été relevés et semblent être actuellement à un niveau qui encourage la production;
- (c) le programme de planification familiale a été renforcé;
- (d) un certain nombre d'améliorations ont été apportées au fonctionnement des entreprises publiques; le taux d'utilisation de la capacité installée s'est amélioré;
- (e) le Gouvernement a également décidé de faire jouer un rôle beaucoup plus important à l'avenir au secteur privé;

(f) la situation des finances publiques s'est renforcée grâce à un meilleur système de perception et de contrôle alors que les subventions ont été réduites;

(g) le Deuxième Plan quinquennal (AF 1981-85) donne une priorité absolue aux trois objectifs suivants :

- réalisation de l'autosuffisance du Bangladesh en céréales à partir de AF 1985; ceci nécessite une augmentation de la production de 14 millions de tonnes à l'heure actuelle à 18-20 millions en AF 1985. Bien qu'ambitieux, cet objectif est réalisable; les taux de rendement sont encore faibles et l'utilisation de l'engrais peut être considérablement augmentée; les disponibilités en eaux de surface et en eaux souterraines permettraient une augmentation importante des surfaces irriguées. Le Gouvernement a préparé, en collaboration avec l'IDA, un Medium-Term Foodgrain Production Plan, qui prévoit les mesures à prendre pour la réalisation de l'objectif mentionné ci-dessus en AF 1985 (Annexe IV : Politique agricole du Bangladesh). Celles-ci incluent une augmentation substantielle des ressources budgétaires affectées au secteur agricole dans le domaine de la distribution des inputs nécessaires au secteur agricole, des efforts importants dans le domaine de l'encadrement des paysans et de la formation et une augmentation de l'aide extérieure;
- réduction du taux de croissance démographique : le Gouvernement a réalisé que, sans une diminution marquée du taux de croissance de la population (2.7 % par an à l'heure actuelle), il sera difficile, voire impossible, de réaliser une augmentation significative des niveaux de vie; des ressources très importantes sont consacrées au programme de planning familial;
- alphabétisation de masse : l'objectif du Plan quinquennal est d'enrôler 90 % des enfants en âge d'école primaire en AF 1985; le Plan prévoit également la mise sur pied d'un programme national d'alphabétisation des adultes.

3. LE PROGRAMME PROPOSE

31. Précédents Programmes d'importation en faveur du Bangladesh

L'IDA a accordé, au cours de ces dernières années, 8 crédits d'importation au Bangladesh, pour un montant

- 7 -

total de \$ 523 millions, le dernier datant du mois de mars 1980. Les trois premiers ont financé des importations de matières premières et de pièces de rechange en faveur du secteur industriel en général, alors que les cinq derniers se sont concentrés sur des secteurs industriels spécifiques (jute, textiles, papier, industries d'exportation) et étaient accompagnés d'un programme d'action spécifique dans chacune de ces industries, programmes d'action qui représentaient la "condition" des crédits IDA.

32. Le Programme d'importation proposé

Le financement du Programme d'importation proposé est assuré par un crédit de l'IDA de DTS 49.5 millions, équivalant à \$ 65 millions (commission de 0.75 % par an pour la couverture des frais administratifs, remboursement en 50 ans dont 10 ans de grâce) et une contribution suisse de Fr. 15 millions, soit un total de \$ 74 millions environ. Ces montants serviront à financer les besoins en pièces de rechange et en matières premières des branches industrielles les plus importantes du Bangladesh. Les industries concernées sont les suivantes :

Tableau 2 : Industries financées dans le cadre du Programme d'importation proposé

	Montant maximum d'utilisation
	(en millions de \$ équivalents)
1. Industrie textile	25.0
2. Industrie du papier et carton	5.0
3. Industrie de l'acier et fonderie	15.0
4. Industrie chimique et pharmaceutique	15.0
5. Industries d'exportation	10.0
6. Industrie du ciment	20.0
7. Industrie du sucre	5.0
8. Mazout	8.0
9. Insecticides	4.0
10. Equipement d'irrigation	8.0
Total	115.0 =====

Etant donné qu'il est difficile d'estimer exactement les besoins les plus urgents qui se feront sentir au cours des mois à venir, les montants mentionnés dans le tableau ci-dessus sont

des maxima, totalisant \$ 115 millions, à l'intérieur desquels se fera la répartition du Programme de \$ 74 millions. Dans une large mesure, ces importations concernent les mêmes industries que celles faisant l'objet des Programmes d'importation IDA précédents (Annexe IV).

33. Mesures agréées entre le Gouvernement du Bangladesh et l'IDA

Le Programme d'importation proposé se place dans le cadre d'un certain nombre de mesures prises ou à prendre par le Gouvernement du Bangladesh (GOB) et sur lesquelles l'IDA et le Gouvernement du Bangladesh se sont mis d'accord. Ces mesures ont encore été discutées au moment des négociations du Crédit de Programme entre les représentants du GOB, de l'IDA et du Gouvernement suisse. Ces mesures devraient permettre au Bangladesh de continuer à progresser dans sa lutte contre la pauvreté, la malnutrition et la misère, et justifient l'aide extérieure proposée (comme cela est souligné au point 4 ci-dessous). Ces mesures sont les suivantes :

(a) Allocation budgétaire au secteur agricole

Le Gouvernement a décidé d'augmenter le budget du secteur agricole de Tk 5'730 millions 1/ en AF 1980 (24.6 % du total du budget de fonctionnement) à Tk 8'800 millions (27 % du budget de fonctionnement) en AF 1981.

(b) Allocation du crédit

Le crédit à court terme au secteur agricole devrait augmenter de 15 % en termes réels en AF 1981, alors que l'augmentation du crédit à moyen terme serait de 20 %.

(c) Disponibilités en pièces de rechange et en mazout

Le Gouvernement va prendre les mesures nécessaires pour que les disponibilités en pièces de rechange et en mazout soient suffisantes pour assurer la pleine utilisation de la capacité d'irrigation au Bangladesh; ces mesures concernent notamment le budget de BADC et la politique d'octroi des licences d'importation.

(d) Rôle du secteur privé

Le Gouvernement a décidé de prendre les mesures suivantes :

1/ Tk 10 millions = Fr. 1 million.

- augmenter, à partir du 31/12/80, les prix de l'équipement pour l'irrigation vendu par BADC de 15 % pour compenser l'avantage que BADC a sur le secteur privé (exemption de droits de douane); BADC est en effet dans une situation de quasi-monopole grâce à cet avantage, souffre également de gigantisme, ce qui est au détriment de l'économie du pays;
- permettre au secteur privé d'importer directement, en AF 1981, l'équipement pour l'irrigation et les matières premières utilisées dans la production des pompes pour un montant de \$ 8 millions;
- favoriser l'activité des entreprises privées dans le secteur "équipement pour l'irrigation";
- entreprendre une étude des besoins de stockage en mazout.

Le Gouvernement remettra à l'IDA, deux fois par an (la première fois le 1er avril 1981), un rapport sur l'évolution du rôle du secteur privé dans le domaine (i) de la fabrication de moteurs diesel pour l'irrigation; (ii) de la commercialisation de l'équipement pour l'irrigation; et (iii) du service après-vente.

(e) Commercialisation des céréales

- Prise de mesures visant à faciliter la commercialisation des céréales : révision de la loi sur le stockage, révision de la loi sur les commerçants en grain, standardisation des poids et mesures, meilleure information de la population paysanne sur la situation du marché.
- Le Gouvernement prépare également en ce moment un plan d'augmentation du crédit aux commerçants privés en grain pour le financement de stocks de céréales et de silos.

(f) Etude d'un projet d'augmentation de la capacité (a) de stockage et (b) de traitement des céréales.

(g) Plan de travail pour le Secrétariat du Food Planning and Monitoring Unit

Dans une première phase, ce Secrétariat devrait se concentrer sur les actions à court terme dans les domaines de la production, importation, stockage.

(h) Amélioration de la planification en général- à long terme

- . renforcement des ministères-clefs;
- . programme de formation interne à l'administration;
- . renforcement des services de statistiques économiques;
- . création d'une Division "Policy Planning and Research" au Ministère du Plan;

- à court terme

- . instauration d'un Plan de Développement biennuel et de Programmes par secteur;
- . création d'une Cellule de Planification au Ministère de l'Agriculture qui fonctionnera en tant que Secrétariat du Agricultural Review Committee.

Toutes ces mesures prennent place dans le cadre du Medium Term Foodgrain Production Plan du Gouvernement.

34. Caractéristiques de la contribution suisse

Les principales caractéristiques de la contribution suisse proposée sont les suivantes :

- (a) Contribution non-remboursable de Fr. 15 millions qui vient s'ajouter au Crédit IDA de DTS 49.5 millions pour le 9^{ème} Programme d'importation, qui prévoit des mesures pour l'amélioration du fonctionnement du secteur alimentaire. Ces mesures sont importantes pour la réalisation des objectifs du plan alimentaire à moyen terme du GOB et permettront également une amélioration du fonctionnement des autres projets financés par la Suisse dans le secteur alimentaire.
- (b) L'IDA fonctionnera en tant qu'Administrateur de la contribution suisse; les modalités d'administration ont été définies entre les représentants de l'IDA et de la Suisse aux négociations du Programme d'importation; les termes de cet accord ont également été approuvés par les représentants du Gouvernement du Bangladesh.

JUSTIFICATION

- (c) Nous proposons également que 10 % du montant de la contribution suisse (Fr. 1.5 million) puisse être utilisé au financement rétroactif (mais postérieur au 1er septembre) des importations d'insecticides; ceci veut dire que la Suisse accepte de financer rétroactivement des factures pour l'importation de pesticides datées entre le 1er septembre et la date de signature de l'Accord avec le Bangladesh; le déboursement n'aurait lieu naturellement qu'après la signature de l'Accord; l'IDA accepte de son côté de financer rétroactivement \$ 1 million pour le programme d'insecticides; la justification de ce financement rétroactif tient dans le fait que la distribution des pesticides doit commencer immédiatement et leur importation ne peut attendre la signature des Accords IDA et Suisse.
- (d) Le cofinancement envisagé est un cofinancement conjoint (et non pas parallèle), c'est-à-dire que la contribution suisse peut être utilisée au financement de l'ensemble des catégories de biens mentionnés dans le tableau 2 ci-dessus.
- (e) La date de clôture de l'Accord est le 31 décembre 1982.

25. Documents juridiques

Les documents suivants de base juridique au Programme d'importation cofinancé par la Suisse sont les suivants :

- (a) Accord de Crédit entre le Bangladesh et l'IDA.
 (b) Lettre d'intention du Gouvernement du Bangladesh à l'IDA en ce qui concerne les mesures de politique économique à prendre.
 (c) Esquisse de lettre entre l'IDA et le Gouvernement suisse.
 (d) Accord entre le Gouvernement suisse et le Gouvernement du Bangladesh.

En vertu de l'article 18 de la loi fédérale du 18 décembre 1968 sur les finances de la Confédération (RS 611.0), le Conseil fédéral est compétent pour régler la répartition

(f) Les fonds de contrepartie seront versés par GOB dans un compte à la Bangladesh Bank et serviront à financer le budget de développement de GOB.

(g) Mise en vigueur : l'Accord Suisse-Bangladesh sera mis en vigueur lorsque les deux conditions suivantes seront remplies :

- mise en vigueur de l'Accord IDA / Bangladesh;
- notification respective des Parties Contractantes que les obligations constitutionnelles pour la mise en vigueur de l'Accord ont été respectées.

Au cas où l'IDA serait dans l'impossibilité de mettre en vigueur son Accord avec le Bangladesh en raison de retards dans l'approbation de l'IDA VI, la Suisse pourrait accepter la mise en vigueur de son propre Accord avec le Bangladesh si toutes les autres conditions sont remplies.

(h) Déboursements : l'IDA examinera toutes les demandes de financement soumises par le Bangladesh et transmettra à la Banque Nationale Suisse (BNS), après approbation, celles qui seront financées par la contribution suisse; la BNS financera ces demandes au vu de l'approbation de l'IDA (Qualified Agreement to Reimburse) par le débit du compte "Bangladesh - Programme d'importation" que nous aurons ouvert dans leurs livres; le Gouvernement suisse a un droit de contrôle sur l'ensemble des opérations financées dans le cadre du Programme d'importation.

35. Documents juridiques

Les documents servant de base juridique au Programme d'importation cofinancé par la Suisse sont les suivants :

- (a) Accord de Crédit entre le Bangladesh et l'IDA;
- (b) Accord entre le Gouvernement suisse et le Gouvernement du Bangladesh;
- (c) Echange de lettre entre l'IDA et le Gouvernement suisse;
- (d) Lettre d'intention du Gouvernement du Bangladesh à l'IDA en ce qui concerne les mesures de politique économique à prendre.

4. JUSTIFICATION

Notre appui financier au Bangladesh se justifie en particulier pour les raisons suivantes :

- Ainsi que ceci a été souligné au para. 22 ci-dessus, l'économie du Bangladesh dépend directement, à court terme, de l'aide extérieure sous forme de financement de programmes; par ordre d'urgence, l'aide de programme se place entre l'aide alimentaire et l'aide de projet; en dépit du volume de l'aide de programme reçue par le Bangladesh (AF 1980 : \$ 512 millions contre \$ 460 millions pour l'aide de projet), le potentiel industriel et agricole reste mal utilisé en raison, entre autre, du manque de devises pour l'importation des matières premières, produits semi-finis et pièces de rechange nécessaires. Notre contribution permettra donc d'augmenter le volume des importations du Bangladesh dans des secteurs vitaux pour son économie.
- Les réformes introduites ou envisagées par le Gouvernement dans le secteur alimentaire représentent un pas important pour le Bangladesh vers l'auto-suffisance du pays dans le domaine céréalier; il y a de bonnes raisons de penser que cette amélioration bénéficiera principalement aux populations défavorisées étant donné que ce sont elles qui sont directement menacées par la famine.
- Le Bangladesh est un pays de concentration où nous ouvrirons, à partir du début 1981, un bureau de coordination; sa politique de développement est conforme aux objectifs de notre loi sur le développement.

5. FINANCEMENT

L'aide de programme proposée de Fr. 15 millions en faveur du Bangladesh est mise à la charge du Crédit de Programme de Fr. 200 millions pour le financement de mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale au développement (AF du 28 novembre 1978). Les versements seront effectués en deux tranches de Fr. 8 et 7 millions respectivement à la charge des budgets 1980 et 1981. Les montants nécessaires sont prévus à cet effet.

6. BASES JURIDIQUES

En vertu de l'article 24, alinéa 3, de la Loi fédérale du 18 décembre 1968 sur les finances de la Confédération (RS 611.0), le Conseil fédéral est compétent pour régler la répartition

des crédits de programme. Selon l'art. 15, premier alinéa de l'Ordonnance du 12 décembre 1977 concernant la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale (R.O. 1978-25), le Conseil fédéral décide des mesures dont le coût prévisible atteint ou dépasse cinq millions de francs.

L'art. 10 de la Loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire (R.O. 1977-1352) donne au Conseil fédéral la compétence de conclure des accords internationaux portant sur des mesures telles que celles d'aide financière.

7. CONSULTATION PREALABLE

Département Fédéral des Finances : d'accord.

8. PROPOSITION

Sur la base des considérations exposées ci-dessus, nous vous proposons d'accorder au Bangladesh une aide financière non-remboursable de Fr. 15 millions à la charge du Crédit de Programme de Fr. 200 millions pour le financement de mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale au développement (AF du 28 novembre 1978). Les versements seront opérés par tranche annuelle à la charge de l'article budgétaire 703.493.16.

DEPARTEMENT FEDERAL DE
L' ECONOMIE PUBLIQUE

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES

Fritz Honegger

Pierre Aubert

BALANCE OF PAYMENTS (SUMMARY)
(in millions of US Dollars)

GROSS DOMESTIC PRODUCT BY INDUSTRIAL ORIGIN (IN MARKET PRICES)
(in constant prices of 1972/73; in millions of Taka)

	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79
Merchandise exports, f.o.b.	460	460	460	460	460	460	460
Merchandise imports, c.i.f.	-1,200	-865	-1,200	-1,200	-1,200	-1,200	-1,200
Agriculture	26,100	28,827	28,537	31,865	30,903	34,019	33,872
-Crops	19,761	22,352	22,212	25,477	24,461	26,450	26,941
-Forestry	1,240	1,330	1,134	1,183	1,183	1,490	1,520
-Livestock	2,230	2,267	2,303	2,326	2,380	3,166	3,308
-Fisheries	2,869	2,878	2,888	2,879	2,879	2,913	2,103
Industry	4,555	5,212	7,401	7,755	8,338	9,014	9,510
Mining & manufacturing	2,896	3,404	5,482	5,878	6,118	6,642	6,939
- Large and medium-scale	1,871	2,226	3,032	3,259	3,382	3,743	3,968
- Small-scale	1,025	1,178	2,450	2,619	2,736	2,899	2,971
Construction	1,529	1,713	1,833	1,742	2,057	2,188	2,387
Electricity, gas & water	130	95	86	135	163	184	184
Services	14,457	16,530	16,344	19,066	20,228	20,949	21,606
Transport & communications	3,366	3,528	3,617	3,792	4,095	4,258	4,612
Trade	3,829	5,142	5,814	7,653	7,907	8,008	9,373
Banking & insurance	559	469	450	465	475	506	545
Housing	2,454	2,417	2,383	2,529	2,585	2,740	3,082
Other services	3,300	3,678	2,841	3,281	3,577	3,756	3,994
Public administration	949	1,296	1,239	1,346	1,589	1,681	1,778
Gross Domestic Product, at market prices	45,112	50,569	52,282	58,686	59,469	63,982	66,766
Net indirect taxes	1,061	1,496	747	3,314	3,232	3,396	3,756
Gross Domestic Product, at factor cost	44,051	49,073	51,535	55,372	56,237	60,586	63,010

Note: All estimates are provisional.

Source: Bangladesh Bureau of Statistics.

BALANCE OF PAYMENTS (SUMMARY)
(in millions of US Dollars)

	FY76 ^(e)	FY77 ^(e)	FY78 ^(e)	FY79 ^(e)	FY80 ^(p)	FY81 ^(p)	Growth Rate (%)		
							FY78/79	FY79/80	FY80/81
Merchandise exports, f.o.b.	381	460	497	603	743	835	21	23	12
Merchandise imports, c.i.f.	-1,266	-865	-1,349	-1,603	-2,497	-2,740	19	56	10
<u>Trade Balance</u>	<u>-885</u>	<u>-405</u>	<u>-852</u>	<u>-1,000</u>	<u>-1,756</u>	<u>-1,905</u>	<u>17</u>	<u>76</u>	<u>8</u>
Services (net)	-24	-17	-17	-5	-16	1	-	-	-
Private transfers	62	81	83	140	162	186	69	16	15
<u>Current Account Balance</u>	<u>-847</u>	<u>-341</u>	<u>-736</u>	<u>-865</u>	<u>1,610</u>	<u>-1,718</u>	<u>17</u>	<u>86</u>	<u>7</u>
Amortization of MLT debt	-68	-30	-35	-55	-37	-40	-	-	-
IMF Transactions (net)	71	-2	14	27	59	100	-	-	-
Other Capital (net)	-23	-48	-15	1	145	-80	-	-	-
<u>Disbursement of External Aid</u>	<u>814</u>	<u>502</u>	<u>797</u>	<u>1,016</u>	<u>1,366</u>	<u>1,760</u>	<u>28</u>	<u>46</u>	<u>16</u>
of which: Food aid	307	106	190	187	394	500	-2	169	-16
Commodity aid /b	378	249	352	472	512	660	34	11	35
Project aid	129	147	255	357	460	600	40	29	30
Changes in reserves (-, = increase)	53	-81	25	-124	136	-22	-	-	-
Reserve Level (end of year)	213	294	269	393	257	279	-	-	-

/a Includes capital credits of US\$77 million for the financing of commercial food imports in FY80.

/b Including cash.

e = Estimated actuals.

p = Projected.

Source: Planning Commission, IMF and Bank estimates.

Tentative List of Categories and Ceilings for
Allocations Under the Ninth Imports Credit
(\$ million)

	Actual Allocations Under Imports Program Credit			Government Estimate of Average Annual Imports in FY81-FY82	Proposed Maximum Amount of the Credit that can Be Withdrawn Under Imports IX
	VI	VII	VIII		
Jute	6.2	2.0			
- Textile	28.7	23.0	13.0	140.0	25.0
- Pulp & Paper	3.2	4.2	2.0	20.0	5.0
Fertilizer	6.4	5.0	10.0		
Steel & Foundry	17.6	25.9	11.0	80.0	15.0
Chemicals & Pharmaceuticals	5.0	10.0	10.0	95.0	15.0
- Export Oriented Industries	2.8	4.2	1.0	12.0	10.0
Cement	5.1	5.7	9.0	60.0	20.0
Sugar			1.0	30.0	5.0
	<u>75.0</u>	<u>80.0</u>	<u>57.0</u>		
- Irrigation Equipment					8.0
- Shipbuilding				15.0	
Pesticides					4.0
Diesel Fuel					8.0

Note: At least 50% of the Credit is to be spent on imports for the textiles, pulp and paper, export-oriented and irrigation equipment industries.